

Collecte des déchets Les-Varennnes



Calendrier & 2012
guide pratique

Service Relation aux usagers



Mémo du tri 2012



Boîtes métalliques, aérosols bien vidés

Uniquement bouteilles et flacons en plastique bien vidés avec les bouchons

Briques alimentaires, cartonnettes, journaux et papiers bien vidés et aplatis

Non recyclés à jeter dans votre poubelle grise



Bouteilles, pots et bocaux en verre bien vidés sans les bouchons

Non recyclés à jeter dans votre poubelle grise



Non recyclés à jeter dans votre poubelle grise

Mémo déchèteries pour les habitants 2012

Déchèteries Horaires d'ouverture

Labège

Impasse de la Bourgade
 Route de Baziège
 Tél. 05 61 39 99 18

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
- Samedi et dimanche : 9 h 30 - 17 h

Fermée mardi et jours fériés

Montgiscard

RN 113 - lieu-dit En Rouzard
 Tél. 06 18 33 15 33

- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h
- Samedi : 9 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h

Nouveaux horaires

Fermée lundi, dimanche et jours fériés

Ramonville-Saint-Agne

40, avenue de Suisse
 Tél. 05 62 88 30 15

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
- Samedi et dimanche : 9 h 30 - 17 h

Fermée jeudi et jours fériés

Produits acceptés Produits refusés

- **Encombrants** : matelas, mobilier...

- **Déchets végétaux** : feuilles, tontes, tailles, branchages...

- **Ferrailles et métaux non ferreux**

- **Gravats**

- **Bois**

- **Produits recyclables** : verre, papiers-cartons, bouteilles en plastique

- **Déchets ménagers spéciaux** : huiles de vidange, peintures, piles, batteries, produits de bricolage et de jardinage, radiographies...

- **Déchets d'équipements électriques et électroniques** : petit et gros électroménagers (lave-linge, four...), informatique, téléphone, néon, ampoules et lampes basse consommation, halogènes...

- **Textile** : vêtements, linge de maison, chaussures...

- **Ordures ménagères**

- **Pneumatiques**

- **Amiante**

- **Médicaments**

- **Produits explosifs** (bouteilles de gaz...)

- **Déchets hospitaliers ou de soins**

- **Cadavres d'animaux**

- **Éléments entiers de voiture ou de camion**

- **Déchets industriels spéciaux**

- **Déchets artisanaux et commerciaux**

Modalités des dépôts

- **Dépôt limité à 5m³/jour/foyer**
- **Pour les déchets ménagers spéciaux** : dépôt limité à 10 litres ou unités par jour/foyer
- **Pour le matériel informatique** : dépôt limité à une unité centrale avec ses périphériques par jour/foyer

Modalités d'accès

- **Accès gratuit**
- **Présentation d'un justificatif de domicile**
- **Véhicules admis (d'une longueur de 8 m maxi)** :
 - véhicules légers de tourisme (avec ou sans attelage)*,
 - camionnettes et fourgons (non-attelés)*
 - véhicules légers de tourisme portant une enseigne commerciale ou publicitaire
 - véhicules de courtoisie, de location

Véhicules non admis

(liste non exhaustive) :

- Véhicules à benne basculante
- Camions plateau ou assimilés (fourgons à hayon...)
- Camionnettes et fourgons portant une enseigne commerciale ou publicitaire

* de largeur carrossable $\leq 2,25$ m de PTC max de 3,5 tonnes

Un service de collecte est proposé par le Sicovall aux personnes ne pouvant se rendre à une déchèterie par leurs propres moyens. Pour faire enlever leurs déchets verts, encombrants ou équipements électriques et électroniques, les usagers doivent contacter leur Mairie, qui reliaera la demande auprès du Sicovall.



Calendrier 2012 des collectes de déchets



BACS ET CAISSETTES*

• Fourniture et maintenance des bacs (bacs trop petits, cassés, volés...)
 Contactez le service Relation aux Usagers ou remplir le formulaire en ligne sur : www.sicoval.fr/services aux habitants
 * Les rentrer après chaque collecte



ENCOMBRANTS ET DÉCHETS D'EQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)**

- **Acceptés** : mobilier, matelas, ferrailles, petits et gros électroménagers, informatique, téléphones, écrans...
 - **Refusés** : gravats, batteries, pneus, pots de peinture et tout objet de plus de 60 kg ou de dimensions supérieures à 2x1,5x1,5 m et tout équipement de plus de 60 kg ou de dimensions supérieures à 2x1,5x1,5 m.
- ** A sortir la veille au soir

Encombrants + DEEE
 (collectes séparées le même jour)

Déchets ménagers résiduels
 (bac à sortir la veille au soir)

Emballages sauf verre + Déchets ménagers résiduels
 (sortir les 2 bacs la veille au soir)

janvier							février							mars							avril								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
						1			1	2	3	4	5				1	2	3	4							1		
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8		
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15		
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22		
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	23	24	25	26	27	28	29
30	31																				30								
mai							juin							juillet							août								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
													1	2	3							1							

Mémo compostage 2012



Déchets de cuisine :

épluchures de fruits et légumes,
restes de repas d'origine végétale,
marc de café, filtres en papier,
sachets de thé...

- **Compostage domestique**, une solution économique, pratique et écologique pour obtenir du compost pour son jardin.
- **Compostage collectif en pied d'immeuble**, le Sicoval forme et accompagne les utilisateurs jusqu'à la 1^{re} récolte de compost.
- **Lombricompostage**, une méthode de compostage adaptée pour les appartements, les pavillons sans jardin...

Commande de composteurs en ligne ou renseignements sur demande**

Déchets de jardin* :

tontes de gazon, feuilles, fleurs
fanées, mauvaises herbes...

- **Compostage domestique**
(Voir ci-dessus)
- **Déchèteries**, ouvertes même le week-end pour déposer les gros volumes. *(voir mémo déchèteries)*

Déchets de taille* :

branchages, tailles de haies,
résidus d'élagage...

- **Broyage des branchages à domicile**
- **Branches** : jusqu'à 8 cm de diamètre. **Sur rendez-vous****
- **Collecte à domicile** :
 - **Déchets acceptés** : diamètre inférieur à 10 cm.
 - **Présentation** : fagots transportables de 1m50 de longueur maximum (fil de fer interdit)
 - **Tarif** : facturation au voyage. **Sur rendez-vous****
- **Déchèteries** : ouvertes même le week-end pour déposer les gros volumes. *(voir mémo déchèteries)*

* Ne pas jeter dans la poubelle grise,
sinon le bac ne sera pas collecté

**

 0 805 400 605

Gratuit depuis un poste fixe



Quelles solutions pour les autres déchets ?

Déchets de soins piquants à risques infectieux

Aiguilles, seringues...



- **Pharmacies**, où une boîte de collecte sera délivrée aux particuliers en auto-traitement

Liste des pharmaciens sur demande au

☎ N° Vert 0 805 400 605

ou sur www.sicoval.fr



Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Electroménagers, appareils électroniques, matériels informatiques et audiovisuels...



- **Association caritative** s'ils sont en bon état
- **Votre distributeur** si vous achetez un appareil neuf (obligation de reprise)
- **Déchèteries** (voir mémo)
- **Collecte à domicile** annuelle des DEEE (voir calendrier central)

Textiles

Vêtements, linge de maison, chaussures...



- **Association caritative** s'ils sont en bon état
- **Déchèteries** (voir mémo)
- **Bornes d'apport volontaire**

Médicaments périmés ou non utilisés et leurs emballages



- **Pharmacies** Cyclamed, organisme géré par l'industrie pharmaceutique, est chargé de leur collecte et de leur traitement

Lampes usagées

Ampoules halogènes et ampoules à filament



- **Poubelle grise**

Ampoules basse consommation, néons et LED



- **Magasins** qui vendent des lampes
- **Déchèteries** (voir mémo)

Piles usagées



- **Points de collecte** installés à l'accueil des mairies et de certaines écoles du Sicoval
- Liste des points de collecte au** ☎ N° Vert 0 805 400 605 **et sur www.sicoval.fr.**
- **Magasins** qui vendent des piles
 - **Déchèteries** (voir mémo)



Des gestes qui comptent pour réduire vos déchets !

Source : ADEME



Tout le monde peut composter

Avec ou sans jardin, en pavillon ou en immeuble, composter c'est possible. Le Sicoval vous propose des composteurs individuels, des composteurs collectifs à installer en pied d'immeuble, des lombricomposteurs à mettre sur son balcon ou dans son cellier...

Le compostage, un des gestes adoptés majoritairement par les foyers témoins et les élus témoins, a permis de réduire d'1/4 le poids de la poubelle grise, ce qui correspond à 60 kg/an/hab.

Photos : V. Laraita - Imprimé sur papier 100 % recyclé

